

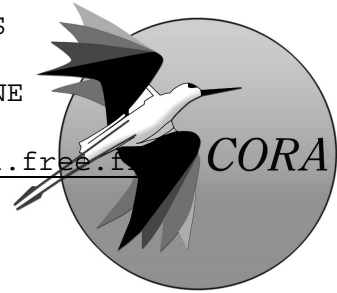
# CORA AIN

ASSOCIATION D'ETUDE ET DE PROTECTION DES OISEAUX,  
MAMMIFERES ET AMPHIBIENS

CENTRE CULTUREL DE LA DOMBES  
PLACE ST VINCENT DE PAUL  
01400 CHATILLON SUR CHALARONNE

[Coraaain@yahoo.fr](mailto:Coraaain@yahoo.fr)

<http://cora01.free.fr>



AVRIL 2009

Si vendredi 3 avril vous n'avez rien à faire:

Si la télé est en panne

Si aucun ami ne vous à invité

Si votre voiture n'est pas en panne ,etc.....

Et si vous êtes prêts à subir environ 1000 (mauvaises)

photos où les oiseaux sont très présents

Prêts en plus à en supporter les  
commentaires sûrement lénifiants

Et si vous ne trouvez aucune excuse même des plus  
aléatoires... alors

Vous êtes invités à la projection relatant  
un voyage ornitho au

## Sultanat d'Oman

Réalisé en novembre dernier.

Heureusement, pour ceux qui auront tout enduré  
vaillamment, la célèbre tarte à la praline caladoise sera  
offerte pour clôturer la soirée.

Marc Crouzier



# Compte rendu Assemblée Générale

VENDREDI 6 MARS 2009

**Rapport d'activité 1:** L'activité d'Alain Bernard est très légèrement moins frénétique, avec une vingtaine de réunions administratives, des centaines d'heures à effectuer des études de terrain et à entrer dans la base les données d'observations collectées notamment par notre

**(rapport d'activité 2)** deuxième adhérent forcené, Pierre Cruzier, inlassable parcoureur de campagne, découvreur d'oiseaux rares et scribe de fiches.

**Rapport d'activité 3 :** l'homme de main du Cora André Lamy, et sa femme de (en) main Sylvie, nous garde le trésor bien au chaud, cuit et sert divers produits de saison, édite et envoie les circulaires, relève le courrier, etc. Nous les félicitons ici avec leur fille, pour la naissance de leur petite-fille Léanne.

Cette année Michel Kerdraon a représenté le Cora 01 à la région (Cora Faune Sauvage), nous le remercions pour ce sacrifice.

Notons qu'un adhérent dont vous entendrez parler de plus en plus souvent à l'avenir, nous apporte des projets et son énergie: Benoit Feuvrier se responsabilise sur un groupe « herpéto » et un « micromammifères», et va aider Alain à saisir informatiquement les données d'observations du département.

Le président peine à relater toutes ces activités.

Le Cora a encore assuré 12 sorties, 11 réunions mensuelles, et 12 (+1!) circulaires (pas de vacances pour les Lamy).

**Rapport moral de politesse:** le président remercie les adhérents présents, surtout les adhérents principaux à l'activité débridée, la Mairie qui nous prête ses locaux, le futur président dont la volonté mûrit de jour en jour, la présidente de la Frapna, Catherine Deseraud, qui nous vient du Bugey par ces temps neigeux.

Le nombre d'adhérents est à peu près stabilisé à 49, sans rajeunissement perceptible.

Lors de cette AG un traditionnel moment pénible est introduit par notre érudit départemental, soutenu par la présidente de la Frapna: Alain ne veut plus assurer toutes les réunions où il représente seul le Cora 01 depuis 30 ans. L'assemblée pleine d'empathie le comprend bien, mais personne ne se propose... . Ces réunions constituent la part de protection de la nature du Cora. Elles nécessitent de bien connaître les dossiers (chasse etc) et de pouvoir se libérer en journée, étant surtout composées de professionnels. Un partage, une « spécialisation » par dossier est évoquée, après recentrage sur les réunions indispensables. L'AG laisse le sujet ouvert et se termine par un pot amical, André arrose la naissance de sa petite-fille à coups de bugnes et Thérèse sa coche de Buse Pattue.

On ne peut se quitter sans visionner quelques photos ornitho de Pierre, comme à chaque réunion.

Guy MURTIN

# CORA AIN BILAN FINANCIER 2008

RECETTES	DEPENSES
<u>Cotisation adhérents :</u> 1291	Assurance MAIF 186,87
	Frais service tandem 3,23
	<u>Frais de fonctionnement:</u>
Dont : -13 couples 416	papeterie 78,91
et 35 individuelles 875	affranchissement 571,51
	Photocopies 666,8
	Frais de réceptions ( AG et conférences) 118,9
	Part fédérale CORA Région 300
	Adhésion + Abonnement LPO 74
Intérêts compte tandem 2006 486,18	Adhésion SNPN + abonnement courrier de la nature 55
	Abonnement " nos oiseaux" 40
<u>EtudeCREN:</u>	Ahhésion FERUS + Abonnement
Synthèse bibliographique des observations	"gazette des grands prédateurs" 36
d'oiseaux sur la lînes du grand gravier 500	Adhésion FRAPNA 130
<u>CORA faune sauvage:</u> participation	Remboursements frais de déplacements réunions administratives et études 1619,94
listes rouges 1600	Don collectif Escrinet 100
Vente livre " les oiseaux de la dombes" 94	
<b>TOTAL 3971,18</b>	<b>TOTAL 3 981,16</b>
<i>Bilan financier négatif de</i> 9,98	

André LAMY

# Revue de presse



La Tribune de Genève 6 février 2009

## Les chouettes rousses sont plus résistantes que les grises

Les chouettes hulottes de Suisse romande font parler d'elles dans la communauté scientifique internationale! Une étude menée au département d'écologie et d'évolution de l'Université de Lausanne, en partenariat avec des chercheurs parisiens, vient d'être relayée dans la prestigieuse revue Nature. Actifs à la fois sur le terrain et en laboratoire, les scientifiques – financés par le Fonds national suisse – ont étudié depuis 2005 les chouettes hulottes des forêts du Jura. « Ces animaux sont particulièrement intéressants pour nous car ils peuvent présenter de très grandes variations de teinte au sein d'une même population, explique Alexandre Roulin, responsable de la recherche à Lausanne. Ce que nous avons voulu savoir, c'est comment et pourquoi des chouettes avec des couleurs aussi différentes ont pu survivre en parallèle. »

### Pigment et immunité

Capturés dans près de quatre cents **nichoirs**, les volatiles ont pu livrer les secrets de leurs gènes et de leur taux de mélanine avant d'être relâchés. Le constat? Selon leur couleur, directement liée au taux de mélanine détecté en laboratoire, les oiseaux ne réagissent pas de la même manière face aux parasites. « Les chouettes rousses sont plus résistantes, mais elles perdent davantage de poids quand elles sont malades. Au contraire, les chouettes grises ont une immunité plus faible, par contre elles subissent moins de dommages corporels. » Une corrélation qui pourrait s'expliquer par le fait que la pigmentation et la réponse immunitaire sont liées au même gène. L'existence d'individus aux robes différentes semble donc montrer que, dans le cas des hulottes, deux « stratégies » différentes de lutte contre les parasites sont également efficaces – ce qui est plutôt rare dans le règne animal, où la sélection du plus fort est généralement de mise.

« Nous pensons que ces résultats pourront aussi s'appliquer à d'autres vertébrés, reprend Alexandre Roulin. Même pour l'homme. Mettre cette hypothèse à l'étude risque toutefois de soulever de grandes questions éthiques. » Dans l'immédiat, les chercheurs poursuivent leurs investigations sur les chouettes. Et ont déjà constaté, par exemple, des réponses analogues des hulottes rousses et grises en cas de manque de nourriture – les premières perdant leur poids plus rapidement, mais profitent aussi plus vite de nouvelles proies.

Emmanuel Barraud

---

USA-ornithologie-Canada

## Les oiseaux chanteurs volent trois plus vite qu'on ne le pensait

WASHINGTON, 12 fév 2009 (AFP) - Les oiseaux chanteurs comme les hirondelles ou les grives volent trois fois plus vite que ne le pensaient les ornithologues lors de leurs périodes migratoires annuels, selon des travaux de chercheurs canadiens publiés jeudi aux Etats-Unis. Ces scientifiques ont attaché en 2007 de petits appareils sur le dos de 34 oiseaux en Pennsylvanie (est), dont 14 grives et 20 hirondelles noires, permettant d'enregistrer leurs déplacements et de suivre ainsi leur migration en Amérique du Sud en automne et leur retour en Amérique du Nord au printemps. Au cours de l'été 2008, l'équipe de recherche a retiré les positionneurs de cinq grives et de deux hirondelles noires de manière à reconstituer leurs itinéraires de migration respectifs et l'endroit précis où elles ont passé l'hiver. Les oiseaux chanteurs, les oiseaux les plus communs dans nos cieux, sont de trop petite taille pour être traqués par des satellites conventionnels. L'analyse des données recueillies montre que ces oiseaux peuvent parcourir 500 kilomètres en un jour soit plus de trois fois plus que ne l'avaient révélé des études précédentes, qui tablaient sur 150 km par jour. "Jamais jusqu'à présent on avait été en mesure de suivre les vols d'oiseaux chanteurs sur la totalité de leur voyage migratoire", souligne Bridget Stutchbury, professeur de biologie à la faculté de science et d'ingénierie de York à Toronto (Canada), principale auteur de cette étude parue dans la revue américaine Science datée du 13 février. Cette recherche financée en partie par la National Geographic Society à Washington, a également permis de découvrir que les oiseaux chanteurs migrent de deux à six fois plus rapidement au printemps qu'en automne. A titre d'exemple une hirondelle noire a mis 43 jours pour arriver au Brésil en partant de Pennsylvanie pour une migration d'automne et seulement 13 jours pour revenir au printemps afin de se reproduire, relève Bridget Stutchbury. "Nous avons été sidérés par le temps mis par ces oiseaux pour revenir du Brésil au printemps", ajoute-t-elle. "Voir un oiseau quitter le Brésil le 12 avril et arriver à son point de départ (Pennsylvanie) à la fin du même mois est absolument époustoufflant", poursuit la biologiste. Ces chercheurs ont aussi découvert que ces oiseaux faisaient des étapes prolongées durant leur migration d'automne. C'est ainsi que des hirondelles de l'étude se sont arrêtées pendant trois ou quatre semaines dans le Yucatan au Mexique avant de poursuivre leur route vers le Brésil. Les auteurs de cette recherche ont insisté sur l'importance de leurs travaux non seulement pour protéger les espèces menacées d'oiseaux chanteurs mais aussi pour évaluer l'environnement. "Traquer les migrations d'oiseaux vers les lieux où ils vont passer l'hiver est aussi important pour prédire l'impact sur ces animaux de la perte de l'habitat tropical" que pour évaluer "le changement climatique", juge Bridget Stutchbury.

*Bernard SONNERAT*



Déjà un couple de **cygnes tuberculés** construisant un nid le 27 à Bouligneux (aL). Deux puis 4 **tadornes de Belon** les 2 et 26 à Birieux, 3 à St-Paul-de-Varax le 18 (mC), 1 les 23 et 28 à Villars-les-Dombes (tG), 1 à Marlieux le 24 (mC). Une troupe de 45-50 **canards siffleurs** stationne tout le mois (bP) à l'Etournel (01-74) avec un maxi. de 62 le 14 (jpM). Encore qqes **sarcelles d'hiver** à St-Maurice-de-Rémens jusqu'au 24 avec un maxi. de 7 le 19 (aB). Maxi. d'env. 175 **canards chipeaux** le 5 à l'Etournel (bP), 1 le 9 à St-Maurice-de-Rémens (aB). Trois 1<sup>ères</sup> **sarcelles d'été** le 26 à St-André-le-Bouchoux (mC). Deux canards pilets à l'Etournel les 2 (jB), 14 et 21 (jpM). Une troupe de 254 **canards souchets** à Birieux le 15 (pC).

Huit cent vingt **fuligules milouins** à Birieux et 5400 à Villars-les-Dombes le 2 (bS), 1 à St-Maurice-de-Rémens du 19 au 24 (aB). Un **fuligule nyroca** mâle à Birieux et 1 fem. à Villars-les-Dombes le 2 (bS), 1 ind. à Chalamont le 6, 4 à Versailleux le 15 (pC), 1 ind. à Villars-les-Dombes du 24 au 26 (mC). Un **fuligule milouinan** le 17 à Versailleux. Encore des **fuligules hybrides** : 1 **Milouin x Morillon** le 6 à Marlieux et 1 autre le 13 à St-Nizier-le-Désert ; plusieurs hybrides **Milouin x Nyroca** (1 à Bouligneux le 13 ; 1 le 17, 3 le 18 et 1 le 22 à Birieux ; 1 à Lapeyrouse le 17 ; 1 à Versailleux le 25 ; 1 à St-Nizier-le-Désert le 28) ; 1 **Milouin x Nette rousse** le 17 à St-Nizier-le-Désert. A nouveau des **garrots à œil d'or** en Dombes, avec la préférence habituelle pour les étangs 'boisés' de l'est de cette région : 3 le 13, 9 le 18 (pC) puis 5 jusqu'au 24 (mC) à St-Nizier-le-Désert ; 4 le 13 et 3 le 17 à Dompierre-sur-Veyle ; 4 le 15 (pC), 1 du 16 au 18, 2 jusqu'au 24 (mC) et 3 le 28 (plusieurs accouplements constatés) (pC) à Marlieux ; 1 à St-Paul-de-Varax le 16 ; 7 le 16 et 5 le 24 à Versailleux ; 2 (et accouplements) le 24 à Chalamont ; ailleurs, 2 sur la retenue de Coiselet (01-39), 2 sur le lac de Nantua du 1<sup>er</sup> au 18 (mC) et une douzaine tout le mois à l'Etournel (bP). Une **macreuse brune** fem. sur la retenue de Coiselet et 1 fem. sur le lac de Nantua tout le mois (mC). L'obs. d'une **harelde boréale** (\*) fem. A Villars-les-Dombes du 22 (cF) au 28 (pC) amène la 3<sup>ème</sup> mention dombiste de l'espèce. Toujours 4 **eiders à duvet** tout le mois sur la retenue de Coiselet. Un **harle piette** mâle à Birieux du 24 (mC) au 27. Trois **harles bièvres** (1 mâle, 2 fem.) le 6 à Versailleux (pC), l'espèce demeurant étrangement rare en Dombes.

Des traces de **gélinoxes** sont notées à Giron le 2 (wT). Cinq **perdrix rouges** le 21 à Viriat (sC). Un **faisan vénéré** mâle le 28 à St-Germain-sur-Renon (pC).

Bonne présence tout le mois de **grèbes castagneux** à St-Maurice-de-Rémens avec un maxi. de 24 le 9 (aB). Premier grèbe à cou noir en Dombes le 15 à Bouligneux (pC).

Maxi. de 450 **grands cormorans** au dortoir le 16 à St-André-le-Bouchoux (mC). Le **pélican blanc** (\*) qui accompagnait un groupe de cigognes blanches observé au Fort-l'Ecluse (01-74) en automne 2008 et qui avait hiverné en leur compagnie en Espagne est de retour ! Il est observé (toujours avec des cigognes) dans la Drôme (info pC) la nuit du 25 au 26 puis les 26 (rR) et 27 (mC, pC) à Chalamont.

Plus de 100 **hérons gardeboeufs** le 25 au Plantay (tG). Trente huit **aigrettes garzettes** le 15 à Bouligneux (pC) La **grande aigrette** de Château-Gaillard (v. chronique précédente) est observée jusqu'au 8 (aB) ; l'hivernage continue à Cessy (2 le 4- eN), à l'Etournel (3 le 3) et aux Marais de la Versoix (01-Vaud. Suisse) (1 les 4 et 14) (bP) ; 1 à Corveissiat le 1<sup>er</sup> (mC) et 1 à Pérouges le 9 (aB).

Deux **cigognes blanches** passent à Matafelon-Granges le 4 (jdJ), 143 ind. à Viriat le 19 (pC), 1 présente sur une colonie d'Ardéidés à Jassans-Riottier du 20 au 26 (aL), 150 env. à Bourg-en-Bresse du 15 au 24.

Retour des **milans royaux** : 1 à Corveissiat le 1<sup>er</sup> (mC), 1 à Grilly le 8 (jL), 1 à Château-Gaillard le 9 (aB), 7 le 19 à St-Jean-de-Thurigneux (aL), 3 à Viriat (sC) et 2 à St-André-le-Bouchoux (pC) le 21, 4 le 26 à Beauregard (aL), 1 les 26 et 27 à Matafelon-Granges (jdJ), 1 à Chalamont le 27 (sC). Premier **milan noir** le 27 à Viriat (pC). Un **busard des roseaux** le 18 à St-Sorlin-en-Bugey (dP) puis 1 le 25 à Villars-les-Dombes. Une **buse pattue** (\*) mâle de 2<sup>ème</sup> a.c. à Marlieux à partir du 14 ; c'est la 4<sup>ème</sup> donnée dombiste de l'espèce, la précédente datant du 19 octobre 1988. Un **aigle de Bonelli** imm. le 18 à Birieux (pC) : 3<sup>ème</sup> mention dombiste de l'espèce, la précédente avait déjà été effectuée en février (le 12 en 2006 à Marlieux). Le **pygargue à queue blanche** (\*) imm. du secteur de Bregnier-Cordon est toujours présent le 2 (bS).

Un **faucon pèlerin** de 1<sup>er</sup> hiver le 1<sup>er</sup> à St-Bénigne (aL), 1 le 18 à Château-Gaillard (aB).

Trois **vanneaux huppés** le 21 à Viriat (sC), 31 le 22 à St-Didier-sur-Chalaronne (aL).

Un **bécasseau variable** le 6 à Marlieux. Deux 1<sup>ères</sup> **combattants variés** le 13 à Versailleux (pC) puis 2 à Marlieux et 1 à Bouligneux (mC) le 26.

Une **bécassine des marais** le 11 à Farges (bP). Une troupe de **courlis cendrés** stationne à St-Paul-de-Varax. Elle compte 67 ind. le 13 (pC), 71 le 16 (mC), 51 le 17, 67 le 18 et 75 le 28 (pC).

Sur les sites de nidification, 3 1<sup>ers</sup> le 19 à Garnerans (cB) puis 2 le 22 à St-Didier-sur-Chalaronne (aL). Un **chevalier arlequin** le 2 à St-Paul-de-Varax (mC). Le **chevalier culblanc** de Château-Gaillard (v. chroniques précédentes) est observé pour la dernière fois le 1<sup>er</sup> (aB). Premier ind. pré-nuptial le 27 à St-Denis-les-Bourg. Une **mouette mélanocéphale** de 1<sup>er</sup> hiver le 13 à Bourg-en-Bresse. Cinquante cinq **goélands cendrés** et 1 **goéland argenté** (\*) ad. le 1<sup>er</sup> à Bourg-en-Bresse. Qques **goélands bruns** : 1 ind. de 1<sup>er</sup> hiver le 1<sup>er</sup> à Bourg-en-Bresse, 1 ind. de 1<sup>er</sup> hiver le 13 à St-Paul-de-Varax (pC), 2 ind. à Bourg-en-Bresse le 18 (mC), 1 ind. de 2<sup>ème</sup> hiver et 2 ad. en compagnie d'un **goéland pontique** (\*) de 1<sup>er</sup> hiver à Viriat les 19 et 20 (pC). Suite et fin (dans tous les sens du terme malheureusement) de l'irruption de **mouettes tridactyles** (\*) : 1 ad. le 1<sup>er</sup> à Corveissiat (mC) ; 2 ind. de second hiver et un cadavre découvert à Birieux, 1 ind. à Marlieux, 1 ad. et 1 cadavre à St-Paul-de-Varax le 2 (mC, bS) ; 1 ind. à St-Paul-de-Varax, 3 à Birieux, 3 à Marlieux et 1 à St-Germain-sur-Renon le 6 ; 1 à St-Germain-sur-Renon le 13 et 1, la dernière, le 17 à Marlieux (pC). Quatre  **pigeons colombins** chanteurs le 21 à Misérieux (aL).

Dix **alouettes lulus** sur le site d'hivernage du Mont Mourex (Grilly/Gex) le 21 (aG). Six cents **alouettes des champs** à St-Paul-de-Varax le 11 (pC).

Trois **pipits spioncelles** le 9 à Farges (bP) et 12 le 22 à St-Didier-sur-Chalaronne (aL). Une **bergeronnette des ruisseaux** à Villars-les-Dombes les 3 et 14 (tG).

Reprise des chants de **rougegorges** le 24 à Château-Gaillard (aB). Un **rougequeue noir** le 1<sup>er</sup> à Pont-de-Vaux (aL). Reprise des chants de **merles noirs** le 1<sup>er</sup> à Péron (bP), le 17 à Villars-les-Dombes (tG), le 25 à Ars-sur-Formans (aL). Seize **grives litornes** le 20 à Birieux (pC), maxi. d'env. 70 le 26 à Farges (bP) et 34 le 27 à Ste-Olive (aL). Une **grive musicienne** le 1<sup>er</sup> à Péron, 2 le 5 (bP) et le 11 (sG) à l'Etournel. A Château-Gaillard, la reprise des chants de est notée le 18 et un net passage de migrateurs est perceptible le 28 (aB). Qques mentions de **grives mauvis** : 1 le 2 à St-Jean-de-Gonville, env. 30 à Ceyzérieu le 15 et 1 le 27 à l'Etournel. Une troupe d'env. 25 **grives draines** le 6 à Thoiry (bP).

Jusqu'à 2 pouillots véloces régulièrement tout le mois à l'Etournel (bD, bP).

Un **roitelet triple bandeau** le 5 à l'Etournel (bP).

Chant d'une **mésange nonnette** le 24 à Château-Gaillard (aB).

Un **tichodrome** à Grand-Corent le 1<sup>er</sup> (mC) et 1 le 19 au Fort-l'Ecluse.

Une **pie-grièche grise** le 6 à Challex (bP) amène la 1<sup>ère</sup> mention de l'espèce sur ce site, 1 du 11 (sG) au 26 (bP) à l'Etournel (01-74), 1 à Lapeyrouse les 13 et 27 (pC) alors que l'ind. de Farges (v. chroniques précédentes) est toujours présent le 21 (bP).

Trente **pies** au dortoir le 24 à Ambronay (aB). La colonie de **choucas des tours** du centre de Châtillon-sur-Chalaronne (dans des platanes) compte 164 ind. le 26 (aL). Installation d'un couple de **grands corbeaux** le 25 à St-Rambert-en-Bugey (dP) alors qu'1 ind. est vu à Viriat (pC)- seul site bressan où l'espèce ait fourni de rares mentions- et un petit groupe de 8 ind. , inhabituels ici, à Pougny (bP) le 27.

Premiers chants de **pinsons des arbres** le 13 à St-Paul-de-Varax (pC), le 19 à Challex (bP), le 24 à Château-Gaillard (aB). Encore de rares **pinsons du Nord** : 10 le 12 à Péron (bP), 15 le 21 à Viriat (sC), 1 à St-Maurice-de-Rémens le 26 (aB). Rares mentions de petites troupes de **tarins des aulnes** 30 le 3 (aB) et une centaine le 25 (tG) à St-Paul-de-Varax, 50 le 5 à l'Etournel, 35 le 7 à St-Jean-de-Gonville, 20 le 15 au Marais de Lavours. Maxi. d'au moins 70 **linottes mélodieuses** (les mêmes qu'en janvier) le 8 à Challex et de 48 le 13 à Farges. Maxi. de 21 **chardonnerets** le 11 à Farges (bP). Un venturon montagnard chante brièvement le 4 au-dessus de Thoiry (boD). Premières manifestations territoriales d'un **verdier** le 20 à Lagnieu (dP). Quatre **grosbecs** le 4 à Ars-sur-Formans (aL), 2 le 15 à Ceyzérieu, maxi. de 7 le 17 à Péron, (bP), 2 le 22 à Château-Gaillard (aB). Des groupes épars de **bouvreuil pivoin** le 1<sup>er</sup> à Ochiaz (wT), 1 ind. le 4 à Villars-les-Dombes (tG) alors que l'espèce reste d'observation très fréquente tout le mois dans le Pays de Gex (bP). A noter la mention d'un ind. 'trompetteur' (= B. des Komis) le 2 à Collonges (bD).

Maxi. de 7 **bruants zizis** le 8 à Challex. Premiers chants de **bruants jaunes** le 26 seulement à Farges (bP).

aB = A. BERNARD, cB = C. BERTHIER, jB = J. BISETTI, jL = J.L. CARLO, sC = S. COLLET, mC = M. CROUZIER, pC = P. CROUZIER, boD = B.O. DEMORY, bD = B. DUPONT, cF = C. FREGAT, sG = S. GARDIEN, aG = A. GERBER, tG = T. GIMENEZ, jdJ = J.D. JAGA, aL = A. LAMY, jpM = J.P. MATÉRAC, eN = E. NOUGAREDE, bP = B. PIOT, dP = D. POMMIER, rR = R. RUFER, bS = B. SONNERAT, wT = W. TACHON.

A. c. = année civile (du 01/01 au 31/12), ad. = adulte (s), env. = environ, fem. = femelle, imm. = immature, ind. = individu, info. = information recueillie par, maxi = maximum, obs. = observation, qqes = quelques, St(e) = Saint(e), v. = voir.

(\*) = sous réserve d'homologation régionale ou nationale.

Alain BERNARD



## « *Lezard'ticles herpéto* »

### Inventaire des sites d'écrasements d'amphibiens

Dans le cadre d'une démarche régionale pilotée par le CORA Faune Sauvage, un inventaire des sites d'écrasements d'amphibiens est réalisé.

La plupart des espèces d'amphibiens mènent une vie terrestre en forêt la majeure partie de l'année. Mais au printemps, ils rejoignent des zones humides pour s'y reproduire et y pondre leur oeufs.

En traversant les routes qui séparent forêts et mares, ils se font souvent écraser en grand nombre, ce qui peut compromettre la survie de populations entières.

Aidez nous à inventorier les sites d'écrasements d'amphibiens que vous connaissez près de chez vous !

Si vous observez des Crapauds, des Grenouilles, des Salamandres ou des Tritons écrasés sur une portion de route, merci de nous le signaler.

Une connaissance départementale de ce problème est nécessaire pour hiérarchiser et planifier les éventuelles opérations de sauvetage, ou à terme la construction de crapauducs.

Afin de participer à cette action, il est possible de renseigner une fiche ad oc, qui permet de cibler les enjeux de chaque site. Les renseignements sont l'identité de l'observateur, la localisation du tronçon routier et les informations concernant les espèces d'amphibiens présentes. Cette fiche est téléchargeable sur le site du CORA FS à l'adresse suivante :

[http://coraregion.free.fr/images/amphibiens/ecrasement\\_amphibiens.xls](http://coraregion.free.fr/images/amphibiens/ecrasement_amphibiens.xls) ou peut être envoyée sur simple demande. Source : site CORA FS <http://coraregion.free.fr/spip.php?article1099>

**Benoît FEUVRIER**

## PROCHAINES ACTIVITES

### **AVRIL**

#### **VENDREDI 3 :**

20h30 Conférence : séjour ornithologique au **Sultanat d'OMAN**  
salle Marivaux , centre culturel Châtillon -sur -Chalaronne,

#### **DIMANCHE 26 :**

Haute Bresse

Prospections de ce secteur peu connu, pour le nouvel atlas national des oiseaux nicheurs.

**RDV à MONTREVEL EN BRESSE** parking de l'intermarché de JAYAT sur le D975  
(3.5km au nord de Montrevel)

### **MAI**

#### **VENDREDI 15 :**

20h30 Réunion à Châtillon-sur-Chalaronne

## DIMANCHE 17 :

De Nantua à Oyonnax

Prospections de ce secteur peu connu, pour le nouvel atlas national des oiseaux nicheurs.

Le RV sera précisé dans la prochaine circulaire et sur le site du CORA Ain

## Atlas des oiseaux nicheurs et des oiseaux hivernants

### Circulaire n°1

Les enquêtes des nouveaux atlas nationaux des oiseaux nicheurs et des oiseaux hivernants débutent cette année : dès le 1<sup>er</sup> janvier pour les nicheurs et en décembre 2009 pour les hivernants. Ces atlas sont un bon moyen de mettre en valeur vos observations quotidiennes qui, prises une par une, vous paraissent sans grand intérêt : pinson chantant dans la haie proche de votre domicile, mésanges charbonnières venant à la mangeoire hivernale, etc.

Le carroyage retenu pour ces atlas est une **trame 10 x 10 km**, un peu décalée (projection Lambert 93) par rapport à l'atlas régional paru au début du 21<sup>ème</sup> siècle. Le département de l'Ain est concerné totalement (35) ou partiellement (48, en proportions très diverses) par 83 de ces mailles.

Pour les hivernants, le protocole retenu est encore en cours de discussion.

Comme dans tous les atlas ornithologiques s'intéressant aux oiseaux nicheurs, trois niveaux de cotation sont possible : nidification possible, probable ou certaine.

Nidification possible	01	Espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification.
	02	Mâle chanteur (ou cris de nidification) en période de reproduction.
Nidification probable	03	Couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction.
	04	Territoire permanent présumé en fonction de l'observation de comportements territoriaux ou de l'observation à 8 jours d'intervalle au moins d'1 individu au même endroit.
	05	Parades nuptiales.
	06	Fréquentation d'un nid potentiel.
	07	Signes ou cris d'inquiétude d'un individu adulte.
	08	Présence de plaques incubatrices.
	09	Construction d'un nid, creusement d'une cavité.
Nidification certaine	10	Adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l'attention.
	11	Nid utilisé récemment ou coquille vide (œuf pondu durant l'enquête).
	12	Jeunes fraîchement envolés (espèces nidicoles) ou poussins (espèces nidifuges)
	13	Adulte entrant ou quittant un site de nid laissant supposer un nid occupé (incluant les nids situés trop haut ou les cavités et nichoirs, le contenu du nid n'ayant pu être examiné) ou adulte en train de couvrir.
	14	Adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes.
	15	Nid avec œuf(s).
	16	Nid avec jeune(s) (vu ou entendu).

La principale innovation de cette enquête est l'apparition de deux informations supplémentaires : une estimation des populations de chaque espèce par maille avec des classes d'abondance suffisamment larges pour ne pas poser trop de problèmes et des données bien plus précisément quantifiées pour certaines espèces ou groupes d'oiseaux coloniaux ou présentant un intérêt «patrimonial».

Classes d'abondance : I = 1-9 couples,  
II = 10-99 couples,  
III = 100-999 couples,  
IV = >1000 couples.

Dans la mesure du possible, il faudrait aussi évaluer le temps consacré à la prospection de chaque carré. Au niveau national, on considère qu'il faut passer 60 h par carré pour considérer que la prospection est bonne et représentative. Dans l'Ain, il devrait être assez difficile de faire ce calcul car chaque maille verra sans doute le passage de plusieurs prospecteurs au cours des trois années de l'enquête.

Classes	Total Nombre d'heures/homme
A	Moins de 20
B	Entre 20 et 40
C	Entre 40 et 60



Espèces (liste adaptée au département de l'Ain) pour lesquelles il faut fournir des effectifs précis pour chaque maille :

<b>Espèces dites «coloniales»</b>	<b>Espèces dites «patrimoniales» autres que celles « coloniales »</b>
Tous les Ardéidés coloniaux	Aigles botté/royal
Choucas des tours	Barge à queue noire
Cigogne blanche	Bécassine des marais
Corbeau freux	Bernaches et Oies
Echasse	Blongios nain
Tous les Goélands	Busard des roseaux
Grand Cormoran	Butor étoilé
Guêpier d'Europe	Canards carolin/chipeau/mandarin/pilet/souchet
Toutes les Guifettes	Chevalier guignette
Hirondelle de rivage	Chouettes chevêchette/de Tengmalm
Ibis falcinelle	Cigogne noire
Spatule blanche	Coucou-geai
Toutes les Sternes	Courlis cendré
	Cygne tuberculé
	Eider à duvet
	Elanion blanc
	Erismatures
	Faisan vénéré
	Faucons kobez/pèlerin
	Fuligules morillon/nyroca
	Grand-Duc
	Grèbe à cou noir
	Harle bièvre
	Hibou des marais
	Locustelle lusciniotide
	Toutes les Marouettes
	Nette rousse
	Outarde canepetière
	Pic tridactyle
	Pies-grièches sauf l'Ecorcheur
	Râle des genêts
	Rémiz penduline
	Roselin cramoyse
	Rousserolle turdoïde
	Toutes les Sarcelles
	Tadorne casarca
	Tarin des aulnes

### Comment participer à cet atlas ?

Ce qui est demandé actuellement par les organisateurs de l'enquête nationale, c'est un statut de reproduction pour chaque espèce par maille 10 x 10 km. Au niveau départemental, c'est une précision bien faible puisque le site régional de saisie en ligne permet d'aller jusqu'au niveau d'un lieu-dit communal (plusieurs dizaines par commune parfois). Il paraît raisonnable de penser qu'à l'issue de ces trois années de prospection, nous pourrions aller dans l'Ain jusqu'à l'échelle communale, avec toutefois une cartographie « publique » bien plus vague pour quelques espèces « sensibles ». De plus, le logiciel national n'est pas encore en place alors que celui du CORA fonctionne bien. Vous pouvez donc dès à présent saisir vos données en ligne sur le site du CORA. C'est simple, cherchez le site CORA Faune Sauvage <http://coraregion.free.fr> puis, une fois entré sur le site, allez à la rubrique « envoyez vos obs ». Faites bien attention à saisir un code de reproduction dans le menu déroulant. Vos observations seront validées au niveau départemental puis synthétisées et transmises au niveau national. Si, pour une raison quelconque, vous ne voulez pas passer par ce site régional, les coordonnées du site dédié à l'Atlas national sont : <http://atlas-ornitho.fr> mais nous vous rappelons que la saisie des données n'y est pas encore possible et que le passage par une saisie sur ce site entraînera une perte d'information locale considérable. Sur ce site, vous trouverez tous les renseignements sur cette enquête dont un guide méthodologique du participant.

Il se peut, et ce n'est pas une tare, que certain(e) s d'entre vous ne disposent pas d'un accès Internet. Une « traditionnelle » fiche papier est disponible ; n'hésitez pas à nous en demander ou à faire des photocopies ! Par contre, la saisie de vos données se fera lorsque les bénévoles en auront le temps, c'est-à-dire peut-être plusieurs semaines ou plusieurs mois après réception de vos fiches. Rien n'est imposé et vous pouvez opter pour la prospection d'un ou plusieurs carrés à proximité de votre domicile, lieu de travail ou tout endroit qui vous attire ou vous balader où vous voulez à votre guise. Si vous retenez plutôt la première option, merci d'en avvertir le responsable départemental qui pourra alors mieux organiser la prospection d'autres observateurs.

En résumé, les tâches de cet atlas sont :

- 1/ Rechercher des indices de nidification pour le plus grand nombre possible d'espèces dans chaque carré (pour le niveau national), dans chaque commune, voire plus précisément encore au niveau local.
- 2/ Déterminer les classes d'abondance semi quantitatives pour les espèces communes une fois le travail d'inventaire qualitatif et de nidification confirmée réalisé.
- 3/ Localiser les sites de reproduction et dénombrer les effectifs pour les espèces rares et/ou patrimoniales.

Dans le document national, il est dit que le point 2 consiste de renforcer les indices pour le plus grand nombre d'espèces possible en cherchant à obtenir des indices « nicheur certain ». **Faites très attention, en aucun cas la recherche d'un indice maximal ne doit compromettre la reproduction d'un couple d'oiseaux ni la vie des adultes et/ou de leurs jeunes. Si une seule règle doit être respectée, c'est celle-ci !**

